

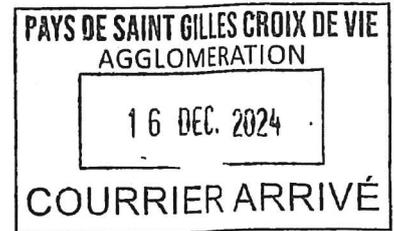
*Stephanie*

Envoyé en préfecture le 27/01/2025  
Reçu en préfecture le 27/01/2025  
Publié le 28 JAN. 2025  
ID : 085-200061265-20250123-2025\_1\_01-DE

LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*La Vice-Présidente*

La Roche-sur-Yon, le 10 DEC 2024



PSF-MVA-CDFPPA  
Dossier suivi par : Audrey SERIN  
N° à rappeler : 02.28.85.73.43

Monsieur le Président,

*Blanchet François*

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, adoptée le 28 décembre 2015 contribue à renforcer les droits des personnes âgées en perte d'autonomie et à rénover la gouvernance médico-sociale tant au plan national qu'au plan local.

Dans ce cadre, une Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Agées, présidée par le Conseil Départemental, est instituée dans chaque département. Cette instance vise à définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Elle fédère les acteurs du secteur sur des actions et des stratégies partagées au service des personnes âgées.

Aussi, je vous fais part de ma volonté de vous associer aux suivis et décisions de la Conférence des Financeurs et ainsi d'en devenir membre.

Pour ce faire, je vous invite à désigner deux membres au sein de votre Communauté de Communes, dont un sera titulaire et le second sera suppléant, puis nous adresser votre candidature. L'implication des élus du territoire est essentielle pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de nos aînés, aux particularités de chaque territoire vendéen et pour accompagner les décisions et orientations prises dans cette assemblée plénière.

Pour votre information, cette instance se réunit en moyenne quatre fois par an.

Je vous remercie par avance pour votre engagement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.

*Isabelle Riviere*  
Isabelle RIVIERE

Présidente de la Conférence des Financeurs de la  
Prévention de la Perte d'Autonomie

Monsieur BLANCHET François  
COMMUNAUTÉ PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION  
Président  
ZAE Le Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE